



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 21 FEVRIER 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 21 février à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni en visioconférence, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 15 février 2022.

PRESENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
LOMBARDO Florence	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, MUSSIER Emma, PIPERI Linda, POLISINI Ivana, ROMITI Gérard, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

M. SIMONI Pierre-Baptiste est élu secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022

Approuvé à l'unanimité

Ressources humaines

Mise en place d'horaires individualisés au profit des agents parents d'un enfant en situation de handicap

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Adopté à l'unanimité

Modification de la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Adoptée à l'unanimité

ARRIVEE DE MMES POLISINI, PIPERI ET DE M. ROMITI

Patrimoine

Implantation du centre technique municipal de Furiani sur la parcelle B3039 propriété de la CAB - Passation d'un bail emphytéotique

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Approuvé à l'unanimité

Achat public

Attribution du marché n°21002DSI par la CAO : acquisition de matériel informatique

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour est épuisé.

Le Président rend compte au Conseil communautaire du dernier Conseil syndical du Syvadec et notamment de l'augmentation du coût à la tonne (+ 600 000€).

Le Président s'est inquiété notamment de l'augmentation de 8 points de la masse salariale du Syvadec (+550 000€).

Les représentants de la CAB au Syvadec ont ainsi voté contre le budget.

La séance est levée à 17h30.